



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	23	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Indre-et-Loire
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du :
23/03/2026

L'an 2026, le 21 Mars à 10:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVALLÉE Victorien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026 .

Présents : M. DEVALLÉE Victorien, Conseiller, Mmes : BONZON Juliette, DELALEUF Marie, DOZINEL Claire, DUBRAY Françoise, DUFRESNE Muriel, FURY Patricia, GUDEFIN Blandine, MENARD-CAVALIE Stéphanie, MERCIER Céline, MONFORT Barbara, RAPICAULT Pauline, MM : BONZON Sébastien, CORBIN Sébastien, FORTE Sylvain, FROGER David, GASNIER Frédéric, LANDAIS Romain, LEBREC Michel, LOISY Jérôme, MAZERAU Bruno, ROBIN Xavier, SIMONIN Denis

A été nommé(e) secrétaire : Mme BONZON Juliette

20/2026 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le Conseil Municipal comprenant vingt-trois membres, le nombre des adjoints est donc au maximum de six.

Considérant la volonté de désigner cinq adjoints au sein de cette instance,

En conséquence et au regard des dispositions de l'article précité, le Maire propose de fixer à cinq le nombre d'adjoints,

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité, décide de fixer le nombre d'adjoints à cinq.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2026

Le Secrétaire de Séance
Mme BONZON Juliette

Le Maire,
Victorien DEVALLÉE

